Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 14 (1876)

Heft: 41

Artikel: Une demande aux archéologues

Autor: R., Aug.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183898

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Choses et autres.

De la dépopulation. — La France est depuis longtemps celle des nations européennes où la population a le moins de fécondité. Le nombre des naissances, déjà faible au commencement du siècle, n'a cessé de diminuer depuis. Ce fait qu'on attribue à diverses causes, telles que le service militaire, l'usage des boissons alcooliques, le goût du luxe et des plaisirs qui éloignent du mariage, l'émigration, etc., etc., a sérieusement appelé l'attention des hommes compétents; et tout récemment, un travail, publié par M. Léonce de Lavergne, sur cette question, a fortemement ému la presse. Voici les réflexions humoristiques que fait à ce sujet le Constitutionnel:

M. de Lavergne nous déroule les plus sinistres et les plus misérables perspectives; il nous montre la France, sinon s'évanouissant, tout au moins subsistant avec tant de peine et de lenteur, qu'elle paraît sérieusement sécher sur pied. Elle fait une piteuse figure et tient un rang plus que subalterne dans le tableau comparatif du provignement général. D'heureux et actifs voisins l'humilient par des vertus fécondantes qui déconcerteraient M. Coste, — l'inventeur de la pisciculture, — s'il vivait encore. En bient de ces constatations effroyables, dont nos confrères trop vite alarmés ont tiré de si subits motifs de crier à un sauve qui peut général, nous ne concevons aucun trouble.

L'histoire nous fournit en abondance des raisons de nous rassurer contre les périls apparents qu'ébauche l'arithmétique, que grossit la rhétorique. Il y a peu de jours, fouillant dans des journaux qui ont trente années de date, notre étonnement n'était pas médiocre de les trouver en proie à des émotions et à des terreurs qui sont précisément le rebours des nôtres. Oui, il y a trente ans, on s'inquiétait de l'exubérance de la sève humaine, dont on déplore aujourd'hui l'appauvrissement ou le mauvais-vouloir. Alors Malthus, l'apôtre écouté, pronostiquait des catastrophes, des exterminations, tout au moins des famines surnaturelles, en voyant quel abus impétueux et désordonné l'homme était enclin à faire du précepte biblique : Croissez et multipliez. Ce Malthus, en sa terrible comptabilité, établissait qu'en doublant un couple tous les quarts de siècle, depuis la mort du Christ, il en résulterait un nombre d'hommes suffisant non-seulement pour couvrir la terre, mais même pour peupler et remplir la lune, le soleil et les étoiles. Le monde fut réellement plongé dans la consternation par les calculs de ce grand chiffreur. On vit notre globe sublunaire débordant de générations pressées, pâtissantes, s'ôtant le pain de la bouche, s'entremangeant, érigeant le cannibalisme en loi d'Etat.

Vers 1840, ces dénombrements chimériques produisirent une vive alerte, et des mesures extrêmes furent imaginées et proposées contre ce fléau d'une population pullulante à l'excès.

Parmi les philanthropes travaillant à conjurer les funestes effets de cette folle diffusion de la plante humaine, il est juste de se souvenir d'un Anglais, dont le nom nous échappe. Cet excellent homme avait fixé à trois enfants le produit maximum de tout hymen. Au-delà de ce nombre, le ménage faisait courir à la société un péril incontestable. Si la nature, réfractaire aux avis de la science économique, amenait à la vie un quatrième ou cinquième rejeton non réglementaire, l'Anglais, prévoyant ce cas, indiquait aux mères de famille ce qu'elles avaient à faire de cette progéniture superflue et mème pernicieuse. L'indication était accompagnée d'un dessin, lequel figurait une boîte d'aspect avenant. Dans cette boîte, on enfermait le nouveau-né, qui était de trop dans notre institut social, et à l'aide de l'acide carbonique, on le faisait passer de la vie à trépas, sans qu'il eût la moindre souffrance de l'opération préservatoire, ni le moindre pressentiment de ses suites, fâcheuses peut-être pour lui, mais au demeurant utiles à l'ensemble de la société.

Sous l'empire de ces statistiques et de ces doctrines, on s'inquiétait alors de savoir comment parviendraient à subsister ces millions de Français qui étaient à naître. D'après M. Léonce de Lavergne, l'heure est venue de s'inquiéter s'il

naîtra désormais assez de petits Français pour perpétuer la race. On marquait le fait que la France avait vu, en un siècle, doubler sa population; et l'on se demandait, non sans terreur, comment on subviendrait aux dépenses de cet accroissement progressif. Le moyen de vivre et de manger tous les jours, du moment où au lieu de trente-six millions de Français, nous serons soixante-dix millions et plus? Tel est le problème qui obséda et assombrit nos pères, au dire du moins des économistes de la génération passée; et aujourd'hui on vient nous dire lamentablement: « Ne vous mettez pas en peine de chercher comment nourrir les futurs Français; il n'en naît plus; il n'en naîtra plus! »

Mais nous n'en sommes pas encore à un tel état de choses: et d'ailleurs dussions-nous toujours être condamnés et fixés à ce chiffre de trente-six millions de Français, si Dieu, plus clément, permettait que ces trente-six millions de Français fussent politiquement unis de façon à former une seule famille, nous pourrions, certes, tous rire des jalousies des races prolifiques. Le développement numérique importe peu; et puis combien de fois les hygiénistes et les économistes ne se sont-ils pas trompés dans leurs prévisions, généralement imaginaires. Vers 1866, ne voyait-on pas l'Allemagne dépeuplée par la trichine, à moins qu'elle ne renoncât à la pratique nationale du jambon et de la saucisse? Le Journal des Débats n'annonçait-il pas, il y a deux jours, que les loups se multipliaient en Russie, à ce point qu'ils finiraient par manger tous les Russes? Nous attendons les Débats dans vingt ans et nous lui demanderons le compte des Russes tombés sous la dent des loups.

Chaque époque à son amusette sombre. Nous aïeux du moyen âge se brûlaient le sang à rêver de l'an MILLE, dont ils franchirent très bien le cap. Ils furent tout étonnés de se trouver encore vivants, mais en somme ils vivaient, et ils firent, en plus ou moins grand nombre, des enfants qui vivent encore dans de petits enfants dont le dernier mot n'est pas dit.

— Le ramazan. — Les musulmans sont en carême depuis le 18 septembre ; le ramazan vient en effet de commencer chez les Turcs. Voici la légende qui se rattache à l'origine de ces jours de jeûne.

Mahomet passa quarante jours dans le désert et pendant une de ces journées son chameau s'enfuit. Il resta par conséquent depuis le lever jusqu'au coucher du soleil sans manger, ni boire, ni fumer. Les musulmans n'ont pas voulu manger, boire et fumer le jour pendant lequel le prophète avait forcément subi des privations; mais comme ils n'ont jamais pu savoir la date exacte de ce jour si malheureux pour le prophète, ils jeûnent pendant quarante jours, moyen sûr de ne pas se tromper.

Pendant toute la durée du ramazan, un coup de canon annonce chaque matin le commencement du jeûne. Le soir, au coucher du soleil, on voit tous les Turcs assis devant les cafés ou dans l'intérieur de ces établissements, une cigarette à la main, attendant pour l'allumer que l'heure de la délivrance (12 heures à la turque) ait sonné. L'horloge de la grande mosquée se fait entendre; il est suivi d'un coup de canon, et immédiatement cent cigarettes sont allumées et autant de cafés servis.

La nuit on fait bombance pour compenser les privations du jour; les marchands ambulants sillonnent pendant toute la nuit les quartiers turcs où personne n'est couché, on se divertit le mieux possible, les théâtres font de belles recettes, dans les maisons, les esclaves jouent du tambour de basque sur un rhythme monotone et régulier. Le matin, à 11 h. à la turque, nouveau coup de canon, et le jeûne recommence.

Une demande aux archéologues.

Voici ce que nous lisons dans un ouvrage sur Paris qui vient de paraître :

C'est en 1310 seulement que commence l'his-

toire de la place de Grève, et par un de ces événements qui ne s'y renouvelleront que trop par un supplice. Philippe le Bel usant du droit de tout justicier sur sa terre, y fait bruler, le jour de la Pentecôte, afin que la solennité de la fête ajoute encore à l'acte de foi, un prêtre de Beauvais convaincu d'hérésie, une femme qui propageait des écrits entachés de la même erreur, et un juif relaps.

Sur quel point de la place se fit l'exécution? Est-ce au milieu, à l'endroit où, sous Louis XI, fut dressé un gibet permanent? Est-ce plus près de la rivière, à la place où fut longtemps une croix, et qui avoisinait la rue du Martroy, Martray ou

Marteret?

Ce ne peut être que vers ce dernier point.

Le nom de la rue qui dérive de martreium altération de martyrium, suffirait à prouver qu'il y eut là des supplices. D'ailleurs, en 1314, une chronique raconte qu'une exécution eut lieu à ce martroy. Deux gentilshommes furent écorchés vifs, mutilés, et enfin décapités, « in communi platea Martrei, »

Ce fait m'engage à poser une question à nos historiens: Est-ce que à Lausanne, la rue de Martheray tire son nom de quelque chose de semblable?

Et Montagibert était-ce le Mont-à-gibet?

Habitant précisément ce dernier quartier, je serais bien aise de savoir ce qui en est, afin de pouvoir rassurer, cas échéant, les personnes qui craindraient renconter des revenants dans notre voisinage.

Aug. R.



On vegnolan dé Pully bévessai ia quoquié dzo, onna quartetta de cè bon novè qu'on bâi âo café dâo Grand Pont.

On martchand dé vin intré et lai dese :

- Traluisont-te pas tsî. vos lé resins?

— Ma fâi, que répond l'autro, in sé letsint lé potté intré dûé golaïé, craïo bin que lé pllie clliâ saront adé clliâo dé l'an passé. L. C.

C'était devant la correctionnelle.

Un prévenu était accusé de vol de souliers à un étalage.

Et il y avait contre lui des charges accablantes, ce qui ne l'empêchait pas de soutenir *mordicus* qu'il était blanc comme neige.

A la fin, le président indigné s'écria:

— Comment, malheureux, vous niez encore!... mais il y a vingt témoins qui vous ont vu!...

— Eh! monsieur le président, dit l'accusé sans se troubler, — attendez un peu, et je vais vous en amener deux cents qui ne m'ont pas vu!...

Un de nos concitoyens, connu pour son esprit quelque peu caustique, avait destiné l'inscription suivante au transparent qui ornait l'une de ses fenêtres pendant le tir fédéral; mais réfléchissant qu'elle pouvait blesser ses confédérés révisionnistes, il l'a sacrifiée sur l'autel de la fraternité.

Ne faites plus servir la politique A imposer l'aveugle et le paralytique, A taxer les boiteux, les borgnes, les manchots, A nous bâcler des lois dignes des Hottentots!

Nous n'osons pas dire que c'était en Suisse. Disons donc que c'était à X., capitale d'une petite principauté quelconque. Un voyageur venait de descendre dans un des premiers hôtels. On lui présente le livre des étrangers; mais au moment d'y inscrire son nom, il aperçoit sur la page une énorme punaise. Posant alors la plume et reprenant son sac de voyage il s'écrie: « J'ai été saigné par les puces d'Osmaha et mordu par les araignées de Leavenworth; mais nulle part je n'ai vu les punaises consulter le livre des étrangers pour voir dans quelle chambre elles trouveront une victime.

->∞∞-

Un de nos écrivains les plus appréciés a changé de domestique il n'y a que très peu de temps. L'autre jour, en entrant dans sa chambre, il voit que la brave fille a mis en ordre la table où il travaille ordinairement. Mais ô frayeur! un manuscrit précieux et presque terminé, et une quantité de notes et autres pièces avaient disparu!

- Malheureuse, qu'avez-vous fait de mes pa-

piers?.

— Soyez tranquille, Monsieur, répondit-elle, je n'ai pris que le papier qui était barbouillé pour allumer mon feu. Le papier blanc, je l'ai tout laissé sur la table.

L. MONNET.

La livraison d'octobre de la Bibliothèque universelle et revue suisse vient de paraître et contient les articles suivants:

I. Hamlet à Genève, par M. Marc-Monnier. II. Le conflit des races aux Etats-Unis, par M. Arvède Barine. (Deuxième et dernière partie.) III. Le phénoménisme contemporain, par M. Charles Secrétan. IV. L'historien national de la Bohême. — François Palacky, par M. Louis Leger. V. Scènes de la vie militaire en Italie. — L'officier de garde, de M. Edmond de Amicis. VI. Les origines de la France moderne, par M. Frédéric Baille. VIII. Le petit chaperon rouge. — Nouvelle, de Miss Thackeray. VIII. Chronique parisienne. IX. Chronique anglaise. X. Chronique scandinave.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne

ANNONCES

EN SOUSCRIPTION:

LES CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

2me SERIE

Un joli volume de 160 pages.

Adresser les demandes au bureau du Conteur Vaudois, à Lausanne.

LAUSANNE - IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY